



PROPRIÉTÉS

Qualités physico-chimiques

Fluidité (résistance au mottage), non toxicité, neutralité (pas d'abrasion ni de corrosion), insensibilité aux conditions extérieures (humidité, température, gel), grand pouvoir de pénétration des flammes, possibilité d'utilisation en présence de courant électrique.

Mécanisme d'extinction

Polyvalente, la poudre ABC agit :

- sur les flammes, par catalyse négative,
- sur les braises, par refroidissement et par formation d'une couche de « vernis » à la fois isolant et ignifugeant qui enrobe le matériau en feu évitant ainsi la réinflammation.

En diffusion, la poudre ABC forme un écran isolant qui protège l'utilisateur de la chaleur rayonnante du foyer.

Incompatibilité

A base de phosphate monoammonique, la poudre ABC est strictement incompatible avec la poudre BC dérivée du bicarbonate de soude. En conséquence ne jamais recharger avec l'une de ces poudres un appareil ayant contenu l'autre.

EFFICACITÉ

Classes A, B ou C

La polyvalence de la poudre ABC assure son efficacité sur ces trois types de feux. Pour les feux de matériaux solides, classe A, elle remplace les moyens classiques à base d'eau, parfois contre-indiqués en présence de courant électrique. Pour les feux de liquides ou de solides liquéfiables et les feux de gaz, elle agit dans les mêmes conditions que la poudre BC et convient donc parfaitement aux risques industriels.

Classes ABC

Ces types de feux combinés, les plus nombreux dans la pratique, comportent simultanément toutes les catégories de combustibles, éventuellement en présence de courant électrique ; il est par conséquent à la fois plus économique et plus sûr de ne pas avoir des extincteurs différents pour chaque type de feu. La polyvalence de la poudre ABC est donc parfaitement adaptée à tous les risques.

FACILITÉS D'UTILISATION

Mise en œuvre

Mobile et compact, l'extincteur P50P permet d'intervenir rapidement sur le lieu du risque.

Fonctionnement

Après retrait de la goupille de sécurité, la mise en pression s'effectue en levant le levier de la bouteille auxiliaire. Le contrôle du débit est assuré par le robinet du tromblon de projection. La simplicité de fonctionnement évite tout risque de fausse manœuvre.

Principe de la mise en pression au moment de l'emploi

L'ouverture du robinet de la bouteille auxiliaire extérieure libère le gaz propulseur (CO₂), met le réservoir sous pression et permet ainsi l'évacuation de la poudre. L'interchangeabilité de cette bouteille et son contrôle précis par pesée permettent le recharge de l'extincteur sur place, sans retour en usine. La maintenance, tant préventive que corrective, peut donc être assurée dans les meilleures conditions.

QUALITÉS TECHNIQUES

Conçu à partir des matériaux les plus fiables, cet appareil est parfaitement adapté aux exigences du milieu industriel.

Il est certifié NF-EN 1866.

Extincteur P50P

01-21.150A



Repère	Code	Désignation
1	03-06.230	Bouteille CO ₂ 0,9 kg à levier
1-1	03-11.751	Goupille de sécurité ø 4
1-2	03-06.9242	Scellé - sachet de 90 pièces
2	03-07.450	Lance avec tuyau équipé
2-1	03-12.460	Lance
2-2	03-08.922	Tuyau équipé
3	03-06.152	Bouchon avec joint
	03-12.261	Joint pour bouchon
4	03-08.756	Tube de détassement
5	03-07.689	Opercule d'étanchéité
6	03-31.570	Écrou HM 16
7	03-10.831	Capuchon protège écrou
8	03-13.561	Roue ø 300
9	03-31.710	Goupille V5 x 40
10	03-31.947	Rondelle M 20 zinguée
11	03-11.040	Collier bouteille CO ₂
12	03-32.541	Vis HM 8 x 35 inox - 316 L
13	03-31.541	Écrou HM 8 inox
14	03-12.410	Joint fibre
15	03-13.624	Sangle tuyau
16	03-13.198	Réduction tube plongeur
	03-05.012	Adhésif «bouteille CO ₂ »
	02-20.325	Charge poudre ABC 25 kg (x 2)
	03-06.074	Adhésif «mode d'emploi»

CARACTÉRISTIQUES

CORPS

Réservoir autoporteur en tôle d'acier de haute qualité, constitué d'une virole, de deux emboutis, d'un brancard, de deux roues et d'un bouchon obturateur. Après épreuve hydraulique, préparation de surface par grenaiillage externe.

Protection extérieure : revêtement thermodurcissable polymérisé à 200°C, rouge incendie.

ORGANE DE MISE EN FONCTIONNEMENT

Bouteille extérieure équipée d'un robinet à levier avec goupille de sécurité et scellé évitant tout déclenchement intempestif.

ORGANE DE PROJECTION

Ensemble composé d'un tuyau de 5 mètres équipé d'un ressort anti-coude et d'une lance poudre à fermeture automatique. Un opercule d'étanchéité évite le risque de prise d'humidité de la poudre.

AGENT EXTINGUEUR

Poudre ABC - 50 kg.

GAZ PROPULSEUR

CO₂, bouteille 0,9 kg.

TEMPÉRATURE LIMITE D'UTILISATION

- 30° + 60°C.

DIMENSIONS ET POIDS

H 1025 mm - L 505 mm - P 545 mm. Poids : 96 kg.

Colisage : 1180 x 600 x 600 mm - Poids : 103 kg.

AGRÉMENT

- CE.PED.B.UDM.024.02.FRA
- Droit d'usage CNMIS N° EP 50 184 535.

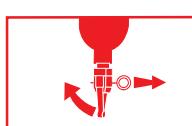
PERFORMANCES FOYERS TYPES

- CLASSE A.
- CLASSE B - IVB.

MISE EN SERVICE



1- Dérouler le tuyau



2- Enlever la sécurité et lever à fond le levier du robinet



3- Contrôler le débit en appuyant sur la poignée de la lance